

DÉVELOPPER L'ÉCO-CITOYENNETÉ

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- 1 affiche « Mes 8 gestes pour la planète » diffusée dans toutes les écoles et tous les établissements du 2^d degré.
- 1 référentiel de compétences et des repères de progression pour rendre plus opérationnelle l'éducation au développement durable.
- 300 aires éducatives fluviales identifiées.
- 1 400 cadres formés à la transition écologique au cours de l'année 2023-2024.

L'ÉCOLE, PREMIER LIEU DE L'ENGAGEMENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

20 mesures pour la transition écologique

Dans une société de plus en plus fortement affectée par les conséquences des activités humaines sur le climat, la biodiversité et les ressources naturelles, l'École doit permettre à chacun de comprendre la crise écologique – c'est une condition nécessaire à l'engagement – et d'agir pour la transition écologique. Faire de l'École le premier lieu de l'engagement pour la transition écologique, telle est l'ambition du plan en 20 mesures publié le 23 juin 2023.

L'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable (EDD), éducation transdisciplinaire déployée tout au long de la scolarité, à travers les programmes scolaires et les projets pédagogiques, est renforcée depuis 2017, notamment par la **révision des programmes** et la **création des éco-délégués**.

Un engagement collectif pour la transition écologique

En contribuant à la démarche gouvernementale de planification écologique France Nation verte, l'objectif est de permettre à l'ensemble des acteurs de notre École, enseignants et autres personnels de l'éducation nationale, élus et agents des collectivités territoriales et, surtout, élèves et parents, de mieux s'emparer de ces enjeux dans les enseignements et dans le fonctionnement des écoles et des établissements scolaires.

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'action du ministère s'appuie sur plusieurs leviers :

- un référentiel de compétences au service de

l'éducation au développement durable et de la transition écologique **et des repères de progression** en lien avec les programmes scolaires seront publiés à la rentrée 2023. Ils donneront des exemples de progressivité, autour de plusieurs thématiques (biodiversité et écosystèmes, alimentation, eau et changement climatique), en lien avec les contenus d'enseignement et les projets éducatifs ;

- le **B.A.-BA du climat et de la biodiversité produit par le Cned** sera diffusé par le ministère et les académies auprès des enseignants, élèves et de tous les autres agents du ministère ;
- au cours de l'année scolaire, le ministère préparera une **évaluation de l'acquisition de connaissances** pour les élèves en classe de 4^e et des travaux seront menés pour qu'à la rentrée 2024, **l'enseignement de technologie en cycle 4 et l'enseignement moral et civique** intègrent les enjeux de la transition écologique ;
- toutes les académies sont invitées à déployer une **offre complète de formation à l'éducation au développement durable**. À l'échelon national, des ressources seront mises à disposition. Cette année est aussi celle du déploiement de la **sensibilisation et de la formation de tous les cadres de l'éducation nationale aux enjeux de la transition écologique** à l'occasion du plan gouvernemental. D'ici 2027, ce plan sera déployé au bénéfice de tous les autres agents de l'éducation nationale ;
- le **Fonds d'innovation pédagogique** permet de soutenir les projets locaux (doté de 500 millions d'euros sur la durée du quinquennat) : les écoles et établissements sont invités à prévoir un volet EDD et transition écologique dans leurs projets ;
- dès la rentrée 2023, la généralisation de la **découverte des métiers au collège** permettra

CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION

Œuvrer pour l'autonomie énergétique de l'établissement : laissons entrer le soleil

Les équipes du lycée polyvalent La Tourelle à Sarcelle (académie de Versailles) ont élaboré un projet ambitieux associant l'ensemble des formations pour renforcer l'autonomie énergétique de l'établissement.

Le projet débute en 2021-2022 lorsqu'une classe de terminale propose la pose et le raccordement de panneaux photovoltaïques permettant l'éclairage auto-suffisant d'une classe pendant 12 heures. En travaillant étroitement avec la collectivité, la démarche de concertation du CNR Éducation a permis d'amplifier le projet en mobilisant toutes les formations du lycée polyvalent pour favoriser les rencontres entre des élèves dont les filières

se mélangent peu : 3^e prépa métier, BTS et bac pro cybersécurité, informatique et électronique (Ciel), bac pro métier de l'électricité et de ses environnements (Melec) et formation sciences et techniques de l'ingénieur (STI). Les élèves de 3^e découvrent le monde économique et professionnel (par exemple le métier d'installateur de panneaux photovoltaïques), tout en développant leurs apprentissages en SVT et physique-chimie autour de l'environnement et de l'énergie. Les BTS Ciel se voient confier la mission d'installer le réseau informatique qui permet le fonctionnement des panneaux, et approfondissent ainsi leurs connaissances en matière de sécurité des réseaux informatiques, de protocoles usuels, de routage et de pare-feu. Enfin, les bac pro de la même filière participent à l'exploitation et au maintien en condition opérationnelle du projet. ■

de contribuer à faire connaître et promouvoir les métiers de la transition écologique ;

- la démarche **d'adaptation des référentiels de diplômes professionnels** sera accélérée en tenant compte des enjeux de transition écologique.

S'ENGAGER ET AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Poursuivre le développement des aires éducatives

Le dispositif des **aires éducatives**, qui permet notamment de travailler sur l'éco-citoyenneté, sera développé à plus grande échelle, avec l'objectif de concerner 18 000 écoles et établissements scolaires d'ici 2030. Un projet dédié aux fleuves et rivières sera développé au cours de l'année, pour créer un réseau de **300 aires éducatives fluviales**.

Valoriser l'engagement des éco-délégués

Les académies sont invitées à **renforcer l'accompagnement et la formation des éco-délégués**. Le ministère mettra des ressources à disposition et mutualisera les bonnes pratiques. Pour la nouvelle édition 2023-2024 du Prix de l'action éco-déléguée, un vote sera organisé pour que les éco-délégués **participent eux-mêmes à la désignation des lauréats** à partir de la présélection du jury, afin de valoriser l'engagement des éco-délégués et faire mieux connaître leurs projets.

Promouvoir l'engagement de la jeunesse

Enfin, en ce qui concerne les politiques de jeunesse, un travail de sensibilisation aux enjeux environnementaux sera effectué dans le cadre du **Service national universel**, et d'ici 2030, le nombre de **missions de Service civique** dans le domaine de l'environnement sera multiplié par 10.

Des espaces d'engagement collectif pour la transition écologique

L'objectif est d'accélérer le déploiement de la **labellisation E3D** : doubler le nombre de labellisations, soit 20 000 labellisations d'ici 2025, atteindre 100 % des écoles et établissements labellisés d'ici 2030. L'éducation au développement durable devra systématiquement être intégrée dans les démarches des **comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)**. Le guide **Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées** publié par le ministère le 23 juin dernier devra être largement diffusé dans les académies pour accompagner l'engagement collectif et la démarche de labellisation E3D. À la rentrée 2023, l'affiche « **Mes 8 gestes pour la planète** » sera diffusée dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires. En cours d'année, la **collection « Bâtir l'École »** sera enrichie de nouveaux documents, notamment sur la nature à l'école et les projets de végétalisation, sur la restauration scolaire, sur les spécificités des outre-mer. Ces guides seront disponibles sur le site <https://batiscolaire.education.gouv.fr/>

EDURÉNOV



le programme de la Banque des Territoires

EduRénov est un programme d'accélération de la rénovation énergétique du bâti scolaire. Il propose une démarche collaborative nouvelle entre acteurs publics et privés pour simplifier, structurer et valoriser les opérations de rénovation.

D'ici 2027 :

Objectifs

- **10 000 établissements scolaires** rénovés
- **40 % d'économie d'énergie** minimum

QUELS FINANCEMENTS ?

→ **50 M€** de crédits d'ingénierie sur 5 ans pour accompagner les collectivités à concevoir et réaliser leurs projets

→ **2 Mds€** de financements en « intracting » ou en prêts sur fonds d'épargne sur 25 à 40 ans

CALENDRIER



5 LEVIERS DE RÉALISATION

En tant que partenaire de la Banque des Territoires, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse entend mobiliser plusieurs leviers :

1. **Participer** à la rédaction d'une charte nationale pour la rénovation des écoles puis suivre et évaluer l'avancement du plan
2. **Rédiger** guides et référentiels de rénovation et d'accompagnement des usagers dans la mise en œuvre de la sobriété énergétique
3. **Identifier** les 10 000 écoles totems sur les territoires avec les acteurs locaux et valoriser les projets et réalisations exemplaires
4. **Engager** le réseau des référents bâti scolaire sur la transition écologique
5. **Développer** guides et ateliers de co-construction au programme de rénovation, de sensibilisation et formation aux éco-gestes, pour une meilleure appropriation du projet et intégration des enjeux pédagogiques relatifs à la transition écologique

+ D'INFOS

<https://www.banquedesterritoires.fr/batiments-scolaires-relever-le-defi-de-la-renovation-energetique> et auprès des directions régionales.